



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Législature 2016-2021

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Laurence Bermejo Dubois, Présidente

Séance ordinaire du **8 octobre 2019**

Considérant que le préavis municipal N° 38 concernant:

Adoption de la zone réservée sur les secteurs

Val-Ombre, Bellevue, Châtelain et Closel

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

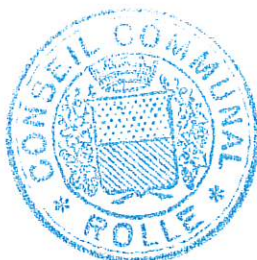
LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 27 mai 2019
- entendu le rapport de la commission permanente d'urbanisme chargée d'étudier cet objet

1. Adopte la zone réservée sur les secteurs « Closel », « Châtelain » et « Bellevue ».
2. Adopte la zone réservée du secteur « Val-Ombre » à l'exclusion des parcelles N° 280, 281 et 202.
3. Adopte les réponses aux oppositions proposées au chapitre 5 du préavis.
4. Autorise la Municipalité à résister à toutes actions entreprises à l'encontre des décisions prises par le Conseil communal concernant cet objet.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 8 octobre 2019

La Présidente
Laurence Bermejo Dubois



La Secrétaire
Violaine Cherpillod